

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

Départ à l'étranger et Exit Tax

DOCTRINE

Page 7

■ Divers

Thierry Daups

Le robot, bien ou personne ?

Un enjeu de civilisation ?

JURISPRUDENCE

Page 11

■ Personnes / Famille

Clara Bernard-Xémard

Ta paternité, tu assumeras !

(CA Versailles, 10 oct. 2016)

CULTURE

Page 16

■ Musique

Jean-Pierre Robert

Trésors de musique de chambre

ACTUALITÉ

Le rendez-vous du patrimoine

Départ à l'étranger et Exit Tax ^{126d1}

Frédérique PERROTIN

Le point sur les statistiques en matière de départs à l'étranger, un phénomène mieux mesuré grâce à aux déclarations d'Exit Tax.

En novembre 2016, un rapport du ministère des Finances transmis au président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Gilles Carrez, fait le point sur les départs à l'étranger des contribuables. Ce rapport est publié chaque année conformément à l'article 29 de la troisième loi de finances rectificative pour 2012 qui a prévu que « le gouvernement adresse chaque année au Parlement un rapport lui permettant de suivre l'évolution des départs et retours de contribuables français ainsi que l'évolution du nombre de résidents fiscaux ». Trois impôts permettent de chiffrer ces expatriations : l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), l'Exit Tax et l'impôt sur le revenu. Les données recueillies en matière d'ISF permettent de suivre les départs et retours de contribuables disposant de patrimoines mobiliers ou immobiliers assujettis à l'ISF. Celles collectées grâce à l'Exit Tax permettent de recenser les départs de contribuables qui disposent de patrimoines mobiliers importants comportant des plus-values latentes passibles de l'Exit Tax. Les données d'impôt sur le revenu permettent, quant à elles, d'identifier les départs de contribuables français disposant de patri-

moins mobiliers importants parmi les redevables de l'impôt sur le revenu, de sélectionner les plus hauts revenus au sein de ces contribuables.

■ Des départs de contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu plus nombreux

Seuls 45,6 % des foyers ont acquitté l'impôt sur le revenu en 2015. Le nombre de départs recensés parmi ces contribuables a été fixé autour de 26 000 départs par an, entre 2007 et 2009. Il a sensiblement diminué entre 2009 et 2010 (- 4 000 départs), avant d'augmenter nettement entre 2010 et 2011 pour atteindre 35 000 départs, puis de diminuer légèrement en 2012. En 2014, parmi les contribuables les plus aisés – les foyers gagnant plus de 100 000 € par an – ce sont 4 100 départs qui ont été recensés, contre 3 744 en 2013. En 2012, on ne recensait que 2 700 départs et 1 330 départs en 2010. Le mouvement de départ s'est accéléré à partir de 2011. En revanche, le nombre de départs est en légère baisse chez les contribuables dont le revenu est supérieur à 300 000 €.

Suite en p. 4

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34